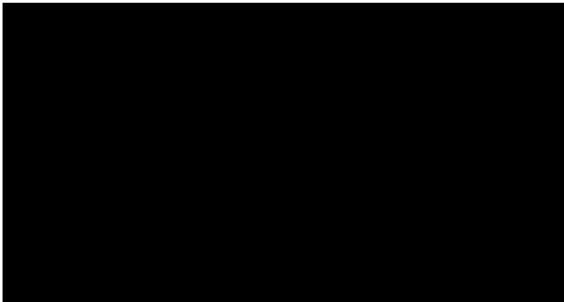




IBAN : FR76 1660 6536 1700 0693 1243 085
BIC : AGRIFRPP866



ATTESTATION DE TRAVAUX 152175 22/05/2026
Echéance le : 22/05/2026
CCS : JULIEN SANDRET
TVA : GRANDLAND X (P1UO)
Véhicule mis en circulation le 12/08/2024

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande		
503026	31002		OPEL	W0VZRHNS6R6032540	GY-390-SC	75410	152175		
Designation			N° Piece	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
**** RELEVÉ DES INTERVENTIONS EFFECTUEES ****									
C : FILTRE A AIR									
ELEMENT FILTRANT FILTRE D AIR			9805552080 BB5	1,00					
*remplacement filtre a air			MEC2	0,20					
D : BOUGIES									
BOUGIE D ALLUMAGE MOTEUR			9863013680 AD5	3,00					
*remplacement bougies			MEC2	0,10					
E : PURGE DE FREIN									
LIQUIDE DE FREIN			1610725580 AA7	1,00					
*remplacement/purge de frein			MEC2	0,50					
F : FILTRE A POLLEN									
LOT DE FILTRES CHARBON			6447XG BE5	1,00					
*remplacement filtre a pollen			MEC2	0,20					
G : NETTOYAGE									
*NETTOYAGE INTERIEUR OFFERT			NETINT	0,20					
*NETTOYAGE EXTERIEUR OFFERT			NETEXT	0,20					
H : VID-5L FORFAIT VIDANGE MOTEUR									
*MO MECANIQUE T2			MEC2						inclus
FILTRE A HUILE			1109AL AA2	1,00					inclus
JOINT 16X22			1682801480 AB5	1,00					inclus
QUARTZ INEO RCP 5W30 VRAC			QTZINEORCPV VRAC	3,50					inclus
I : ATTENTION									
*****PNEUS HIVER ACTUELLEMENT SUR LE VEHICULE *****									
			Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total T.T.C	

Coupon à joindre à votre règlement
N° Document
N° Client
N° Commande

MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de l'établissement.





IBAN : FR76 1660 6536 1700 0693 1243 085
BIC : AGRIFRPP866



DUPLICATA FACTURE du : 22/05/2026 Page :1/1
0 Echéance le : 22/05/2026 GRANDLAND X (P1UO)
CCS : POTTIER BENJAMIN TVA : Véhicule mis en circulation le 12/08/2024

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
503005	31003		OPEL	W0VZRHNS6R6032540		GY-390-SC	151988	151988	
Designation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
A : REMPLACEMENT PARE-BRISE									
ENS DE VITRE DE PARE-BRISE			1656154280	1,00	4	707,37		707,37	707,37
CALE VITRE			873598 BOITE	4,00	4	0,41		0,41	1,64
(MKT) COLLE VITRAGE			LBAR7701 EEI	1,00	4	51,75		51,75	51,75
*REMPLACEMENT PARE BRISE			TOL1	2,00	4	115,00		115,00	230,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION A			990,76 (1188,91 TTC)						
C : NETTOYAGE/BILAN									
*BILAN SECURITE OFFERT			PCT	0,65	4	0,00		0,00	0,00
*NETTOYAGE INTERIEUR OFFERT			NETINT	0,01	4	0,00		0,00	0,00
*NETTOYAGE EXTERIEUR OFFERT			NETEXT	0,01	4	0,00		0,00	0,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION C			0,00 (0,00 TTC)						

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
503005	31003	151988
Echéance le :	22/05/2026	
22/05/2026	1188,91	

MO facturée au bareme des temps sauf (*) au temps passe
MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RESERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement"

